

Burundi : accord des partis sur une révision de la Constitution

RFI, 21-10-2016 Au Burundi, le ministre de l'Intérieur et de la formation patriotique a organisé un atelier réunissant tous les partis reconnus dans ce pays qui traverse une grave crise depuis plus d'une année et demie, le 11 octobre à Gitega au centre du Burundi. Cette réunion dont la « résolution » avait été tenue secrète jusqu'ici vient d'être divulguée sur le site d'information proche du pouvoir. Elle montre une véritable unanimité entre les derniers acteurs politiques encore présents au Burundi, et qui pourrait déboucher sur de grands bouleversements dont la révision de la Constitution, afin de permettre au président Pierre Nkurunziza de se représenter autant de fois qu'il le désire.

Cet accord signé par le gouvernement burundais, le parti présidentiel et vingt-deux autres petits partis qui se disent de l'opposition démocratique, en réalité de sa mouvance, était resté secret jusqu'ici, car le pouvoir tenait à ce qu'il soit d'abord signé par ceux des participants qui ne l'avaient pas fait à Gitega. C'est chose faite désormais, selon l'un d'eux. Il dit en clair que ces personnalités qui représentent tout le spectre politique encore présent à Bujumbura, ont convenu d'une révision de la Constitution basée sur les résultats d'un dialogue initié à l'intérieur du pays par le gouvernement. Celui-ci n'est pas terminé, mais le président de la commission chargée de son organisation a déjà annoncé que la population burundaise demande notamment de faire sauter le verrou des deux mandats présidentiels. Enfin, c'est le 2e point d'accord qui risque d'avoir de grandes conséquences pour l'avenir de ce pays, ces partis réunis à Gitega exigent que la médiation de l'ancien président tanzanien Benjamin Mkapa soit désormais organisée au Burundi, en collaboration avec la commission du dialogue interne. Quant aux leaders de l'opposition burundaise aujourd'hui en exil et qui y participaient ? « Qu'ils répondent d'abord à la justice », lancent tous ces partis. Enfin, l'opposant historique Agathon Rwasa, qui n'a plus de parti, a signé le texte en son nom. Il souscrit à l'article qui condamne l'intolérance politique et il estime que ce texte n'engage que les formations politiques agréées.